

**Ordre du jour**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**de la Société québécoise pour la recherche en psychologie**  
**le vendredi 8 juillet 2011 à 13h00**

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2011
  3. Suivis au procès-verbal de la réunion du 19 mars 2011
  4. Congrès 2011
    - 4.1. Bilan financier
    - 4.2. Recommandations à faire au prochain comité organisateur
  5. Bilan financier de la SQRP
    - 5.1. Signataires autorisés pour les chèques
    - 5.2. Augmentation du montant des cotisations annuelles
  6. Planification du congrès 2012
    - 6.1. Emplacement
    - 6.2. Amendement aux règlements: stratégie à prévoir
  7. Planification triennale des congrès
  8. Date du prochain conseil d'administration
  9. Varia
  10. Levée de la réunion
- 

**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**de la Société québécoise pour la recherche en psychologie**  
**le vendredi 8 juillet 2011 à 13h00**

**Membres présents :** Annie Aimé, Denis Cousineau, Jean Descôteaux, Carol Hudon, Olivier Laverdière, Réjean Tessier

**Membres absents :** Mélanie Renaud, Philippe Roy

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Annie Aimé, appuyé par Jean Descôteaux, et adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2011**

Les membres du CA qui étaient présents lors de la réunion du 19 mars 2011 confirment la conformité du procès-verbal. L'adoption du procès-verbal est proposée par Carol Hudon et appuyée par Annie Aimé. Le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

### 3. Suivis au procès-verbal de la réunion du 19 mars 2011

Aucun suivi.

### 4. Congrès 2011

#### 4.1. Bilan financier

Réjean Tessier présente le bilan du congrès 2011, qui s'est tenu à Québec du 18 au 20 mars 2011. Il est à noter que le CA n'avait pas reçu le bilan financier au moment de la réunion car il restait encore quelques détails à régler. Essentiellement, Réjean Tessier travaille actuellement pour récupérer le retour de taxes qui a été (ou sera) versé à l'Université Laval. Le rapport financier complet est attendu pour la fin août 2011.

Réjean mentionne par ailleurs que le congrès 2011 a attiré 368 congressistes (285 inscriptions juniors et 83 inscriptions seniors). Trente-quatre personnes ont bénéficié d'inscriptions gratuites ; ces personnes incluent les bénévoles sur le lieu du congrès, les conférenciers invités et les membres du comité organisateur.

Sur le plan financier, le congrès 2011 a généré des **revenus 69 092\$** (incluant 46 060\$ en inscriptions et 23 032\$ de sources externes) et des **dépenses de 71 408\$**. Considérant l'avance de 6 000\$ versée par la SQRP et un versement par chèque subséquent de 2 316,00\$ au comité organisateur, en juin 2011, on constate *a priori* que la société a financé une somme de 8 316\$. Cependant, en récupérant les taxes payées sur différentes factures (somme totale estimée à 6 000\$ selon Réjean Tessier), le **déficit réel estimé devrait être de 2 316\$**.

Jean Descôteaux demande s'il y a un engagement de l'Université Laval à verser la récupération des taxes à la SQRP. Réjean Tessier indique qu'il n'y a aucun engagement en ce sens, mais qu'il travaillera à ce que l'argent soit retourné à la SQRP. Carol Hudon assure aussi qu'il surveillera la situation de près.

#### 4.2. Recommandations à faire au prochain comité organisateur

Selon Réjean Tessier, la SQRP devrait étudier la possibilité d'utiliser un système comptable reconnu et centralisé. Ceci faciliterait énormément la préparation du rapport financier du congrès. Ça permettrait aussi de mieux séparer les finances de la SQRP et les finances des congrès annuels. La suggestion est entendue mais, pour le moment, l'ampleur du travail de comptabilisation ne semble pas suffisante pour justifier l'achat et la mise en route d'un tel système. En effet, seuls les membres qui paient par chèque ou sur place ne bénéficient pas d'un enregistrement automatisé. De plus, pour ces quelques cas, il est facile de séparer la cotisation à la SQRP et l'inscription au congrès. Ceci n'est pas sans comporter d'inconvénient (p.ex., il faut faire la répartition des sommes « à la mitaine »), mais compte tenu du petit nombre de cas concernés, le travail nécessaire représente un investissement relativement petit en termes de temps.

Pour le bénéfice des prochains comités organisateurs, Annie Aimé demande à Réjean Tessier s'il a des recommandations pour réduire les coûts des futurs congrès, tout en ne coupant pas dans les activités qui sont appréciées par les membres (p.ex., les cocktails). Réjean suggère de peut-être reconsidérer l'idée de mettre les résumés sur un CD ; ces documents pourraient très bien se trouver seulement sur le site web de la SQRP. Par ailleurs, selon Réjean les sacs remis aux congressistes ne sont pas nécessaires ; peu de personnes les utilisent vraiment à son avis. Finalement, Réjean pense que le comité organisateur du congrès 2011 aurait pu ne pas embaucher un groupe musical pour le cocktail du samedi soir et que les déjeuners des samedi et dimanche matins que se retrouvaient dans les salles de conférence auraient pu être évités.

## **5. Bilan financier de la SQRP**

Carol Hudon communique le bilan financier de la SQRP aux membres du CA. En date du 7 juillet 2011, les actifs de la SQRP s'élèvent à 41 742,61\$. Ce montant inclut le solde au compte (2 630,01\$), le certificat de placement garanti (39 019,49\$) et un solde dans le compte PayPal (93,11\$).

### **5.1. Signataires autorisés pour les chèques**

Cette année, il y a eu des modifications à la loi sur les entreprises. Ainsi, les modifications annuelles quant au nom des administrateurs (et leurs coordonnées) sont exigés par la banque pour permettre tout changement de signataires autorisés sur les chèques. De plus, la banque doit détenir un procès-verbal dans lequel on indique les personnes autorisées à signer les chèques de la SQRP. Dans ce contexte, Carol Hudon formule la proposition suivante :

*Les personnes autorisées à signer les chèques de la Société québécoise pour la recherche en psychologie sont le secrétaire-trésorier (ou la secrétaire-trésorière) et le président (ou la présidente). Le secrétaire-trésorier (ou la secrétaire-trésorière) est l'unique signataire des chèques de 5000\$ et moins. Le président (ou la présidente) doit ajouter sa signature seulement sur les chèques de plus 5000\$.*

La proposition est appuyée par Denis Cousineau et adoptée à l'unanimité.

Carol Hudon informe les membres du CA que les changements de signataires autorisés, pour cette année, devraient être finalisés à l'automne.

### **5.2. Augmentation du montant des cotisations annuelles**

Carol Hudon rappelle d'abord qu'au cours des dernières années, la SQRP a réinvesti des surplus importants en services aux membres (augmentation du nombre de prix, reprogrammation du site web). Il souligne aussi que deux congrès récents ont fait l'objet de

déficits. Ces éléments font en sorte qu'actuellement, il reste peu de liquidités dans le compte d'opérations courantes de la SQRP. La SQRP pourrait certes puiser des liquidités dans son certificat de placement garanti (CPG). Cependant, le CA et les membres de la SQRP ont déjà consenti à ce que le CPG constitue un fonds de réserve en cas d'annulation d'un congrès. Enfin, Carol souligne que les dépenses et revenus annuels de la SQRP sont actuellement insuffisants compte tenu des dépenses annuelles. Pour appuyer ces propos, les revenus et dépenses courantes de la SQRP sont présentées. Dans la plupart des cas, les revenus estimés s'appuient sur les données de la dernière année. En ce qui concerne les revenus, ils ont été estimés sur la base du membership actuel.

#### Dépenses annuelles courantes de la SQRP ( $\approx 8\,922\$$ )

- Honoraires du webmestre = 1 000\$
- Prix Guy-Bégin = 2 000\$ (4 prix)
- Frais de congrès Guy-Bégin = 800\$ (4 récipiendaires)
- Prix pour les meilleures affiches = 1 000\$ (4 récipiendaires)
- Souper Adrien-Pinard pour le récipiendaire et son invité  $\approx 450\$$  (moyenne estimée)
- Plaques et trophées  $\approx 400\$$  (coût approximatif pour le congrès 2011)
- Programmation du site web  $\approx 1\,000\$$  (prévision pour 2011 ; somme variable)
- Honoraires Gestion Dup-Ray  $\approx 400\$$
- Immatriculation de la SQRP au Registrariat des entreprises = 32\$
- Frais bancaires (3,50\$ par chèque + frais Paypal)  $\approx 400\$$
- Remb. inscriptions au congrès pour les membres du CA =  $(7 \times 190\$) + 110\$ = 1\,440\$$

#### Revenus annuels - cotisations des membres en 2010-2011 (environ 7 085\$)

- Junior (n = 309), donc  $309 \times 15\$ = 4\,635\$$
- Senior (n = 70), donc  $70 \times 35\$ = 2\,450\$$

Il est important de noter que les revenus annuels fluctuent selon le nombre de membres. Cependant, en s'appuyant sur les chiffres qui se trouvent plus haut, la SQRP peut déjà anticiper un déficit (i.e., un peu plus de 1 800\$) pour l'année en cours. Compte tenu que les liquidités sont actuellement limitées et puisque que la SQRP doit éviter de puiser dans son fonds de réserve (certificat de placement garanti), Carol Hudon croit que le CA doit étudier la possibilité de soumettre, lors de la prochaine assemblée générale, une proposition pour une hausse du coût des cotisations annuelles à la SQRP. Cette augmentation assurerait la bonne santé financière de la société en permettant l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

En tenant compte de ces considérations, différents scénarios ont été étudiés par les membres du CA. Après quelques discussions, l'exécutif recommandera aux membres, lors de la prochaine assemblée générale annuelle (AGA), l'adoption du scénario suivant :

- 1) Augmentation des cotisations de 5\$ (pour les deux catégories de membre) : Selon le membership actuel et les chiffres présentés plus haut, ce scénario générerait des revenus annuels supplémentaires de 1 895\$, ce qui situerait la SQRP à l'équilibre budgétaire. En effet, ce scénario nous permettrait d'anticiper des revenus totaux d'environ 8 980\$ et des dépenses totales d'environ 8 922\$ (donc, un surplus annuel d'environ 57\$). Si le surplus

était plus important, la SQRP veillerait évidemment à le réinvestir en services aux membres.

## **6. Planification du congrès 2012**

### **6.1. Emplacement**

Jean Descôteaux informe le CA que depuis plusieurs mois, des démarches ont été effectuées auprès de plusieurs universités pour la tenue du congrès 2012 de la SQRP. D'abord, plusieurs approches ont été tentées auprès de l'Université Concordia. Toutefois, la direction du Département de psychologie de cette université n'a jamais confirmé son intérêt pour l'organisation d'un congrès de la SQRP. Ensuite, des membres du Département de psychologie de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a été contacté ; l'UQAC se montre intéressée à organiser le congrès à moyen terme, mais l'aventure n'est pas possible pour 2012. Des démarches ont aussi été effectuées auprès du Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce département a signifié un intérêt pour l'organisation du congrès en 2013, 2014 ou 2015, mais pas pour 2012. Enfin, Jean Descôteaux indique qu'après quelques discussions, le Département de psychologie de l'Université Bishop's a accepté d'organiser le congrès 2012. Mme Claude Charpentier sera l'organisatrice en chef du congrès. Elle sera entourée d'autres professeurs du Département de psychologie de l'Université Bishop's et de deux professeurs de l'Université de Sherbrooke, dont Jean Descôteaux. Le congrès 2012 se tiendra probablement à l'hôtel Delta de Sherbrooke. Les dates envisagées pour la tenue de l'activité sont les 23, 24 et 25 mars 2012.

Jean Descôteaux indique que certaines activités (p.ex., symposiums) se dérouleront probablement en anglais. Il demande aux membres du CA s'ils y sont réticents. Personne n'y voit d'inconvénient.

### **6.2. Amendement aux règlements: stratégie à prévoir**

Pour régler les problèmes liés à la non-atteinte du quorum lors des assemblées générales annuelles (AGA), Denis Cousineau d'annoncer et de tenir une AGA lors du dîner du samedi au congrès 2012. Lors de cette assemblée, l'exécutif proposera de réduire le quorum nécessaire des AGA à 10% (au lieu du 20% actuel). Le CA recommandera aussi une augmentation des frais de cotisation annuelle à la SQRP (voir le point 5.2). Finalement, l'exécutif proposera que l'AGA se déroule dorénavant en deux temps. Le premier temps serait réservé aux points qui nécessitent un vote chez les membres (p.ex., élections, modifications aux règlements de la SQRP). Le deuxième temps serait consacré aux aspects informatifs des AGA (e.g., rapport du conseil d'administration, mot du responsable du congrès en cours, etc.).

## **7. Planification triennale des congrès**

Cette année, la nomination du responsable du congrès annuel s'est fait tardivement. Pour éviter que cette situation ne se répète, Annie Aimé propose que la SQRP prévoie d'avance l'emplacement des futurs congrès. Elle propose une planification triennale, mais Jean Descôteaux pense qu'elle devrait être quinquennale. Selon les démarches effectuées récemment, il semble réaliste d'envisager les emplacements suivants pour la tenue des cinq prochains congrès.

- Université Bishop's : 2012
- Université du Québec à Chicoutimi : 2013
- Université du Québec à Montréal : 2014
- Université du Québec en Outaouais : 2015
- Université du Québec à Trois-Rivières : 2016

Les membres du CA sont d'accord avec cette proposition. Annie Aimé soumettra cette proposition aux universités concernées et leur demandera un engagement ferme pour la tenue du congrès au moment prévu.

## **8. Date du prochain conseil d'administration**

Annie Aimé propose que la prochaine réunion soit quelque part entre le 15 et le 30 septembre 2011. Les autres membres de l'exécutif confirment leur disponibilité durant cette période.

## **9. Varia**

Aucun point.

## **10. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 15h20.